

Extrait du projet de Compte-Rendu du Conseil Territorial de l'Environnement N°3 (projet de compte rendu du Comité de Coordination Technique Territorial INTEGRE N°2)

<u>Date de la réunion</u> : Vendredi 20 Juin 2014	<u>Date du CR</u> : 20/06/2014
<u>Lieu</u> : Salle Opérationnelle de l'Administration Supérieure	<u>Rédigé par</u> : Julie PETIT
<u>Liste des participants</u> :	<u>Liste de diffusion du CR</u> :
<ul style="list-style-type: none"> - M. AUBOUIN Michel, Préfet, Administrateur Supérieur, Chef du Territoire ; - M. HANISI Petelo, Président de l'Assemblée Territoriale ; - KALAE KIVALU, représentant de la chefferie de Wallis ; - TIAFOI, représentant de TUI'AGAIFO, Alo ; - M. KAIKILEKOFÉ Soane, Sa'atula de Sigave, représentant de la chefferie de Sigave ; - M. MARIE SAINTE Alain, Adjoint chef de la circonscription d'Uvea ; - M. VERGER David, Président des finances de l'Assemblée Territoriale ; - Mme FOLOKA Sulia, chef du service de la Coordination des politiques publiques et du développement ; - Mme MANRY Carole, Adjointe chef du service de la Coordination des politiques publiques et du développement ; - M. HOATAU Viane, chef du service des Affaires maritimes, des ports et des phares et balises ; - M. FABRE Jacques, Chef du Service des Affaires économiques et du Développement ; - M. MUGNERET Bruno, Responsable Bureau Pêche, Service des Affaires économiques et du Développement ; - M. LE NEZET Erwan, Technicien forêt SIG, Service des Affaires économiques et du Développement ; - M. LE MEUR Arnaud, Adjoint chef de Service des Travaux Publics ; - M. MALAU Atoloto, chef du Service Territorial de l'Environnement ; - Mme TUHIMOTU Falakika, Ajointe Service Territorial de l'Environnement, - Mme BRUNET Karine, responsable du laboratoire d'analyses et du SAGE, Service Territorial de l'Environnement ; - M. LABROUSSE Didier, Chef de l'antenne du Service Territorial de l'Environnement de Futuna ; - M. PILIOKO Silino, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture ; - M. DAROUDEL Alain, Chargé de mission à la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture ; - M. PERNEL Maxime, Ingénieur Agronome spécialisé en Zootechnie, Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture ; - M. LEBAIL Florian, Ingénieur Agronome spécialisé en Zootechnie, Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture ; - Mme HAFOKA Suliana, Technicienne du développement de la production végétale, Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture ; - Mme TALI Matilite, Association Mauli Lelei ; - Mme VAITANOÀ Laime, Association - M. MAKUTU Joseph, Proviseur du Lycée d'Etat de Wallis et Futuna ; - Mme PETIT Julie, coordinatrice adjointe INTEGRE Wallis & Futuna – CPS ; 	Equipe Integre

Objet de la réunion :

Validation des plans d'action INTEGRE par le Conseil Territorial de l'Environnement de Wallis et Futuna.

Relevé de Décision : le Compte rendu global étant en cours de validation. Ce document constitue donc un extrait du projet de relevé de décisions du Conseil Territorial de l'Environnement.

Le Conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable :

Le conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable, crée par l'arrêté N°2013-293 du 18 Juillet 2013, est une instance en charge d'examiner et d'émettre des avis sur les différents dossiers relatifs à la protection de l'Environnement, au patrimoine naturel, aux énergies renouvelables, à la gestion et valorisation des déchets et au développement durable.

Par ailleurs, la tenue de réunions est l'occasion d'échanges et de débats entre les élus, les chefferies et les autorités administratives avec un spécialiste sur un sujet relatif à la protection de l'environnement autour de ces thématiques, afin de renforcer la compréhension et la prise en compte de l'environnement.

Ces réunions peuvent se réunir à Futuna si des questions environnementales concernent essentiellement Futuna, sous forme de commission, et plusieurs comités seront créés pour traiter des questions plus spécifiques.

Lors de ces réunions, outre différents dossiers traités par le Service de l'Environnement, un invité est sollicité pour réaliser une intervention sur une problématique spécifique.

La première réunion du Conseil territorial de l'environnement et du développement durable s'est tenue le jeudi 3 octobre 2013 de 9h30 à 12h à la salle opérationnelle de l'Administration supérieure.

La deuxième réunion de cette instance a permis de valider le rôle du Conseil Territorial de l'Environnement dans le suivi avancements d'INTEGRE. Il vaut donc CCTT (Comité de Coordination Technique Territorial), au sens des Conventions de cadrage du projet INTEGRE.

Le projet INTEGRE : Initiative des Territoires du Pacifique Sud pour la Gestion Régionale de l'Environnement :

La présentation est assurée par Julie Petit (CPS – Coordinatrice adjointe INTEGRE Wallis & Futuna) :

En introduction, la Coordinatrice Adjointe a rappelé les points essentiels du projet INTEGRE (projet de gestion intégrée des zones côtières). Le projet se déroule simultanément sur 4 Territoires (Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Wallis & Futuna et Pitcairn) et dispose d'un budget de 12 millions d'euros financé par l'Union Européenne (enveloppe du 10^{ème} FED Régional PTOM Pacifique) sur la durée des 4 ans du projet (2013-2017). La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la Polynésie française et la maîtrise d'œuvre par la CPS. Après un rappel des sites pilotes du Territoire (Wallis et son lagon ; Futuna), les deux objectifs généraux d'INTEGRE sont énoncés :

- Promouvoir le Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) et renforcer la coopération régionale dans le domaine du développement durable.
- Contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations.

Les composantes techniques du projet sur lesquelles reposent les activités du programme sont décrites : la composante 1 (planification et mise en réseau) est la partie transversale du projet, et la composante 2 rassemble les activités de mise en œuvre de la gestion intégrée dans les sites pilotes. En complément, il est indiqué les budgets de ces composantes avec la somme allouée spécifiquement à Wallis et Futuna (858 000 euros soit 102 385 140 Fcfp).

Julie poursuit par un point sur le montage institutionnel du projet et la gouvernance locale avec le détail du rôle de chaque instance :

- Echelle régionale : Comité de Pilotage : instance décisionnelle du projet ;
- Echelle Territoire : Comité de Coordination Technique Territorial : instance de validation du Territoire ;
- Echelle site : avec la mise en place d'un bureau technique et d'un comité local par site.

Enfin, un bilan du processus de préparation des plans d'actions est présenté : un bureau technique WF a été mis en place et des comités locaux ont été mis en place et réunis sur Wallis et Futuna. Après un bref rappel sur les fiches activités, les axes de travail par grande thématique sont énoncés.

Puis les activités transversales sont présentées par les différents porteurs de projets :

- **Elaboration d'un plan de gestion intégrée des zones côtières sur Wallis et Futuna (par : CPS) ;**
- **La collecte et l'évacuation des huiles de Wallis et Futuna – Traitement du stock historique et de gestion à long terme (par : Service Territorial de l'Environnement) ;**
- **La collecte et l'évacuation des batteries de Wallis et Futuna – Traitement du stock historique et gestion à long terme (par : Service Territorial de l'Environnement) ;**
- **L'aménagement de poubelles destinées au tri sélectif dans les villages de Wallis et Futuna (par : Service Territorial de l'Environnement) ;**
- **La campagne d'informations et de communication (par : CPS).**

Réactions :

Me Le Préfet précise que tous les choix ne se feront pas aujourd'hui compte tenu de la densité des propositions qui seront présentées.

De plus, cette réunion va devoir valider les actions et les montants INTEGRE alloués sans statuer sur les co-financements qui pour certains ne sont pas encore alloués.

Le Sa'atula de Sigave (Chefferie de Futuna) précise qu'il ne souhaite pas que la présentation d'aujourd'hui soit comme souvent une présentation remettant les échanges à la fin.

- M. le Préfet, qui précise qu'on ne peut pas intervenir sur chaque fiche, propose que les délibérations soient faites par thème.

KIVALU, représentant de la chefferie de Wallis, souhaite intervenir sur la présence de carcasses automobiles et de des déchets métalliques présents sur le Territoire et demande s'il est prévu des actions pour traiter ces déchets.

- M. MALAU Atoloto précise que les devis faits sur les carcasses, les huiles, les batteries, les canettes...s'élèvent au total à plus de 50 millions de Fcfp pour le seul conditionnement, ce que le Territoire n'est pas en mesure de financer. Néanmoins, Atoloto confirme que dans l'avenir il faudra trouver une source de financement pour le traitement de tous ces déchets. Pour le moment, les activités proposées exposent les urgences à traiter (risque pour la nappe de Wallis) même si il faut effectivement garder à l'esprit la gestion des autres déchets, pour laquelle se pose la question des financements.
- M. le Préfet confirme que la question des carcasses est importantes en raison de l'augmentation du nombre de voitures sur l'île (avec leur déchets associés : huiles, batteries, acides...).
- M. MALAU Atoloto précise également qu'au niveau régional, un projet est financé par l'AFD mais qui pour le moment n'est pas à destination des PTOM mais uniquement des pays ACP. Néanmoins, et au moins pour Wallis, il va être demandé de pouvoir bénéficier de cette expérience et demandé que le bateau transportant un compacteur de véhicules puisse s'arrêter à Wallis = Projet via le PROE.

M. VERGER David (Président Finances AT) : demande des précisions sur l'incinérateur et ses financements qui sont affichés sur la fiche activités du CET de Wallis.

- M. MALAU Atoloto précise que l'incinérateur actuellement fonctionnel au CET est dédié au traitement des déchets hospitaliers. L'incinérateur d'huiles, lui, ne fonctionne plus et il faudrait soit faire venir des spécialistes d'Allemagne pour le réparer soit financer un nouvel incinérateur permettant de traiter les fumées. Cette seconde option est privilégiée car l'incinérateur actuel ne respecte pas les normes en vigueur. Le Service est donc en train de réunir le maximum d'informations pour acquérir un nouvel incinérateur. Cette mention sur la fiche vise donc à mettre en avant la nécessité future d'une telle acquisition, pour laquelle le Service ne dispose actuellement pas des financements nécessaires (cette question à étudier pourra faire l'objet d'un projet à part).
- M. le Préfet résume la situation : le projet de cette activité a donc comme objectif de pouvoir évacuer le stock historique pour traitement. En effet, trop souvent, l'acquisition de matériel trop sophistiqué n'est pas une bonne solution puisqu'il faut pouvoir de disposer de personne ultra qualifiées lors de défaillance. Donc pour le moment le mieux est d'exporter les déchets dangereux en espérant la mise en place d'une filière de valorisation des huiles en énergie. En tous cas, le stockage des huiles dans les fûts ne peut pas être une solution à long terme puisque trop dangereuse pour la nappe présente sur Wallis.

M. HOATAU Viane, chef du service des Affaires maritimes, des ports et des phares et balises : souhaite savoir si des choses sont envisagées sur les quantités de détergents qui sont déversées dans le sol *via* les lessives... Ce problème peut aussi être dangereux pour la lentille d'eau.

- M. MALAU Atoloto précise que sur ce sujet-là, il va s'agir d'avantage d'une question d'assainissement dont le thème sera traité en partie par le projet INTEGRE et une partie par le contrat de développement. Des enquêtes sont en cours pour établir un diagnostic sur les sujets d'assainissement (on sait qu'il y a des disfonctionnement de certaines fosses).

Décisions soumises au vote pour les actions transversales qui ont été proposées : l'ensemble des actions transversales a été validé.

Sulia précise juste qu'il faudra faire attention aux co financements qui ont été inscrits et qui n'ont pas encore été alloués de manière définitive.

Les actions sont donc soumises à la validation des co-financements et que les montants pré-alloués à celles qui n'auront pas pu se tenir faute d'obtention des fonds complémentaires seront réparties sur d'autres actions, après discussions en comités locaux, puis validation en CCTT/CTEDD.

Puis les activités concernant Wallis sont présentées par les différents porteurs de projets :

- **Nouveau casier pour le CET de Vailepo** (Présentée par M. MALAU Atoloto) : Budget total 320 000 euros, Atoloto précise qu'il doit encore trouver des financements supplémentaires pour pouvoir traiter les lixiviats, et qu'il visait à mettre en place un casier qui serait utilisable sur 20 ans. De plus, faire un casier coûte cher puisqu'il faut prévoir la mise en place d'une géo-membrane.
- **Appui au développement du CET** (Présentée par M. MALAU Atoloto) : sur cette partie il manque les équipements de suivi de production des déchets mais le service doit trouver d'autres financements.
- **Poubelles de tri** – Lycée (Présentée par M. MAKUTU Joseph) : Joseph présente ce projet et explique qu'il s'inscrit parfaitement dans les demandes du ministère sur le développement durable. Ce projet vise à valoriser les filières professionnelles avec la réalisation de poubelles (des poubelles existent déjà, il s'agit maintenant de mettre un tri en place).
- **Bacs de tri** – Lycée (Présentée par M. MAKUTU Joseph) : Gestion des bacs de tri avec des comptes rendus sur le type de déchets produits (intègre aide sur la partie achat des bacs de tri et sur du matériel informatique).
- **Film sur les déchets** – Lycée (Présentée par M. MAKUTU Joseph) : avec différents partenaires.

M. le Préfet approuve l'ensemble de ces actions proposées et précise justement qu'il est choqué par la quantité de canettes éparées dans la nature :

- Mme PETIT Julie précise que justement au niveau du CET seront mis en place des bacs de tri (canettes, verre, plastique) et qu'un volet communication et sensibilisation est prévu.
- M. MALAU Atoloto précise également que des conventions avec les villages pour le ramassage des canettes existent, qu'il y a chaque année une enveloppe qui est allouée pour cette action mais que depuis deux ans, ils n'ont pas trouvé de volontaires pour réaliser ces actions.

TIAFOI, représentant de TUI'AGAIFO, Alo : Propose qu'aux comités locaux soient associés les différentes écoles (surtout avec les écoles primaires) pour les impliquer d'avantage.

- Il est précisé que ça a été le cas pour la dernière réunion du comité local de Futuna pour appuyer l'ensemble des actions qui seront mises en place par le volet sensibilisation.

Mme FOLOKA Sulia, (Coordination des politiques publiques et du développement) : demande si les co financements affichés sur les budgets des projets de sensibilisation, sont bien constitués des coûts humains

- Oui, cela matérialise l'implication des établissements comme le lycée et les collèges.

Mme TALI Matilité (Fédération de l'Environnement) : La sensibilisation est un volet important et une collaboration est demandée pour valoriser au mieux les élèves. Il est important d'accentuer le volet sensibilisation et l'information également sur le tri des déchets. Les indemnisations qui ont pu parfois être proposées sont jugées soit insuffisantes soit ayant un effet négatif puisque décourageant les bénévoles.

M. VERGER David (Président des finances de l'AT) : propose l'idée d'une consigne sur les canettes : proposer 5 Fcfp par canette récupérée permettrait d'inciter à les rapporter au lieu de les jeter (notamment dans la nature).

KALAE KIVALU, représentant de la chefferie de Wallis : Les déchets qui sont abandonnés n'importe où et qui traînent sont la responsabilité de tous. C'est une des responsabilités de la chefferie de faire participer la population au nettoyage. Les autorités coutumières doivent revenir à ce qui se faisait avant. Les chefferies vont donc participer à l'élan général.

- Remarque qui est appuyée par le Préfet.

Décisions soumises au vote pour les actions du CET de Wallis et celles du Lycée qui ont été proposées : ces actions ont été validées (encore une fois le vote ne concerne que les financements INTEGRE).

Puis la suite des activités concernant Wallis sont présentées par les différents porteurs de projets :

- **Affiches déchets – Collèges** (Présentée par Mme PETIT Julie) : Budget total : 9 827 euros, part Integre : 5000 euros.

M. le Préfet émet un avis sur les affiches dont il pense que le budget est trop élevé.

Mme TALI Matilité souligne aussi que ce projet viendrait en appui à son projet éco collège.

M. le Préfet insiste sur le fait qu'il trouve que le projet affiche est trop important en comparaison des autres.

Décisions soumises au vote pour l'action concours affiches déchets – Collèges qui a été proposée : cette action est à revoir. Sur le fond, la fiche est validée mais doit revoir le montant du budget.

Puis la suite des activités concernant Wallis est présentée par les différents porteurs de projets :

- **Gestion des effluents – Compostage** (Présentée par M. PERNEL Maxime) : projet ayant pour objectif de limiter l'impact des effluents d'élevage, et de valoriser le lisier avec les déchets verts pour mise en place d'une filière de compostage. Avec comme partenaire le lycée agricole (où serait mise en place la plate forme de compostage) qui a déjà une expérience sur le compostage.
- **Valorisation des déchets de coco utilisés dans la fabrication des huiles** (Présentée par M. PERNEL Maxime) : Avec l'utilisation du tourteau de coprah dans l'alimentation des porcs et un relancement de l'huilerie.

M. KAIKILEKOFÉ Soane, Sa'atula de Sigave, représentant de la chefferie de Sigave ; TIAFOI, représentant de TUI'AGAIFO, Alo : Remarque concernant les élevages de cochons : constat fait sur le fait que l'on en trouve n'importe où. Les chefferies veulent participer aux discussions sur les lieux des élevages.

KALAE KIVALU, représentant de la chefferie de Wallis, Monsieur le Préfet : Les grandes chefferies réfléchissent aux réglementations qui seraient à mettre en place en ce qui concerne l'encadrement des élevages domestiques de cochons.

→ Le projet de Maxime est très intéressant du point de vu de la valorisation du lisier.

M. VERGER David : Concernant le projet en lien avec l'huilerie, il faut aussi considérer le problème du stock de cocos car en fait il n'y en a pas tant que ça.

→ M. PERNEL Maxime précise que justement dans le cadre du projet il est prévu une action de mise en place d'un plan de gestion de la ressource. Et des certains services, comme celui de l'agriculture (avec Erwan LE NEZT, Technicien Forêt SIG, STARP), pourraient aider sur cette action.

KALAE KIVALU, représentant de la chefferie de Wallis : La chefferie est justement en train de réfléchir à ce problème de stock de coco.

Mme PETIT Julie : Apport d'une précision concernant le statut de l'huilerie, en l'état actuel des choses avec le statut associatif de l'huilerie, INTEGRE pourrait contribuer au projet. Par contre si le statut de l'huilerie devait changer et devenir une société privée, cela serait compromis si les financements contribuaient à ce que l'huilerie fasse un bénéfice ou à augmenter son capital (INTEGRE peut financer des choses qui ne génèrent pas de bénéfice direct et ne sont pas capitalisées.

→ M. le Préfet indique qu'il en a eu connaissance et que c'est un problème difficile à résoudre.

M. KAIKILEKOFÉ Soane, Sa'atula de Sigave, représentant de la chefferie de Sigave ; TIAFOI, représentant de TUI'AGAIFO, Alo : Une question pour Atoloto sur les vertus ou non d'enrichissement des sols par les cocotiers :

- M. MALAU Atoloto précise qu'il ne peut pas dire que les cocotiers enrichissent les sols mais leur système racinaire est très étendu. Les cocotiers ne semblent donc pas enrichir les sols mais constituent un bon système anti érosif.

Mme FOLOKA Sulia, (Coordination des politiques publiques et du développement) : souhaite savoir si les co financements annoncés sont acquis ou non :

- M. PILIOKO Silino, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture, précise que les co financements affichés viennent en partie du Territoire et également du CIRAD.

Mme FOLOKA Sulia, (Coordination des politiques publiques et du développement) : souhaite savoir à quoi va servir le financement INTEGRE sur le projet gestion des effluents - compostage :

- M. PERNEL Maxime, Ingénieur Agronome spécialisé en Zootechnie, Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture précise qu'une partie sera dédiée à de l'équipement (balance, construction de fosses à lisier). Cela permettra de disposer d'un dispositif démonstratif pour les bénéficiaires. Actuellement 3 éleveurs pilotes ont été identifiés et cela répond aux besoins des éleveurs.
- M. le Préfet remarque qu'il faut faire attention que ce n'est plus le même sujet si l'on considère les professionnels.
- M. PERNEL Maxime précise que cela pourrait être un appui pour les éleveurs pour leur permettre de se professionnaliser.
- M. le Préfet remarque l'on ne peut pas appliquer des modèles de développement qui viennent de l'extérieur, cela ne correspond pas à WF. Et que si on pense que les modèles extérieurs sont applicables à WF, on se trompe.
- M. VERGER David précise que pour lui l'objectif de la filière n'est pas bien défini, qu'il y a des zones de flou entre le coutumier et le professionnalisme.
- M. le Préfet explique qu'il est compliqué de monter un modèle économique si l'on ne connaît pas la suite. Il est tout à fait d'accord sur le fait de récupérer le lisier d'élevage et les déchets verts pour faire du compostage mais cela ne peut se faire que si l'on peut récupérer le lisier.
- M. PERNEL Maxime précise que ce projet a été monté pour répondre aux besoins des éleveurs et pour leur apporter des débouchés.
- M. le Préfet précise que selon lui le rapport Bastié ne correspond pas au Territoire ; Il est donc tout à fait d'accord sur la partie compostage du projet mais pas sur la partie filière.

Décisions soumises au vote pour les actions « Gestion des effluents – compostage, et Valorisation Coco » qui ont été proposées : ces actions sont à revoir. Sur le principe, les fiches sont validées mais elles doivent être revues (accord de principe sur le compostage mais pas sur la filière).

Puis la suite des activités concernant Wallis est présentée par les différents porteurs de projets :

- **Périmètres protection captages** (Présentée par Mme BRUNET Karine) ;
- **Assainissement domestique** (Présentée par Mme BRUNET Karine).

M. le Préfet indique que ces fiches touchent deux choses importantes.

M. HANISI Petelo, Président de l'Assemblée Territoriale : se demande comment empêcher l'installation de fosses septiques au voisinage de certains captages proches de zones habitées

- M. le Préfet souligne que dans ces cas-là, il faudra avoir recours à des arrêtés préfectoraux.

M. MALAU Atoloto précise que les financements viennent du BOB 113 et du Contrat de Développement et qu'ils sont acquis.

Décisions soumises au vote pour les actions « Périmètres protection captages et Assainissement domestique » qui ont été proposées : ces actions sont importantes et donc validées.

Puis la suite des activités concernant Wallis est présentée par les différents porteurs de projets :

- **Etude de faisabilité ferme picots** (Présentée par M. MUGNERET Bruno et M. LE BAIL Florian) : Bruno explique que ce projet répond aux critères d'INTEGRE car il permettra l'amélioration de la collaboration entre les Services et la limitation de l'impact des pollutions. Ce projet se décompose en 2 composantes : une étude de faisabilité et une amorce de coopération avec une ferme de NC avec des financements à venir plus tard.

M. le Préfet précise que le lagon est de la compétence de la chefferie.

M. HANISI Petelo, Président de l'Assemblée Territoriale précise également que lorsque l'on monte un élevage, il est difficile d'interdire à la population de l'approcher.

M. le Préfet trouve que le projet est trop cher, et ne pense pas qu'il sera réalisable dans le lagon de Wallis qui est fragile et dont la compétence appartient aux chefferies. Surtout M. le Préfet s'interroge sur cet élevage et sur ses bénéficiaires. Pour M. le Préfet, ce projet est une étude de plus pour quelque chose qu'on ne pourra pas réaliser (les élevages de poissons sont polluants et le lagon est fragile).

KALAE KIVALU, représentant de la chefferie de Wallis : confirme qu'effectivement le lagon est de sa compétence et qu'il faudra voir avec eux ce qui est réalisable, pour le moment ils n'ont pas été consultés.

- **M. le Préfet propose d'annuler ce projet**
- Mme TALI Matilité précise que lors de la dernière réunion, un projet similaire concernant l'élevage d'holothuries avait été proposé et qu'elle avait indiqué qu'elle était contre ce type de projet, elle fait donc part de son inquiétude sur ce présent projet.
- M. PILIOKO Silino, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Métiers de l'Agriculture précise qu'effectivement ce projet est soumis à un certain nombre de difficultés (normes à respecter, non consultation des chefferies, dangers pour le lagon...) mais qu'en annulant ce projet, on le « tue dans l'œuf » : il s'inquiète pour le futur du Territoire.
- M. VERGER David est d'accord avec M. PILIOKO Silino, il faudrait tout de même faire l'étude pour voir si ce type d'activité pourrait fonctionner à Wallis.
- Mme MANRY Carole demande s'il y aurait plutôt une possibilité de faire une étude d'impact de ce genre d'activité.

M. le Préfet précise donc qu'en l'état cette fiche n'est pas recevable (d'autant plus si l'on prend en compte la fragilité du lagon). Il faut donc retravailler ce projet et le présenter dans un autre cadre en prenant en compte le principe de précaution.

M. MUGNERET Bruno précise que justement, dans le cadre du projet, il y a des déplacements à Nouméa qui sont prévus pour les porteurs de projet et des chefs coutumiers.

- **M. le Préfet indique qu'il a besoin de d'avantage d'éléments techniques.**

M. KAIKILEKOFÉ Soane, Sa'atula de Sigave, représentant de la chefferie de Sigave ; TIAFOI, représentant de TUI'AGAIFO, Alo : si le projet n'est pas accepté pour Wallis, il peut se réaliser à Futuna !

- M. le Préfet indique qu'à Futuna cela ne lui pose aucun problème puisqu'il s'agit d'un océan et non d'un lagon.

Puis les activités concernant Futuna sont présentées par les différents porteurs de projets :

- **Réhabilitation de Nanu'u** (Présentée par M. LABROUSSE Didier) : avec une précision sur les financements des actions (Action 1 : mur littoral : Budget Etat ; Action 2 : Remblai : Budget Territorial ; Action 3 : Dératisation : Budget Territoire et Contrat de Développement).
- **Gestion du CET** (Présentée par M. LABROUSSE Didier).

Décisions soumises au vote pour les actions « Réhabilitation de Nanu'u et Gestion du CET » qui ont été proposées : ces actions sont importantes et donc validées.

M. KAIKILEKOFÉ Soane, Sa'atula de Sigave, représentant de la chefferie de Sigave ; TIAFOI, représentant de TUI'AGAIFO, Alo : souhaite faire une remarque à l'attention de M. le Préfet : les travaux d'accès à la route sont en cours à Futuna et polluent l'environnement (boues...).

→ M. le Préfet confirme qu'effectivement il aurait dû être prévu des bassins de rétention.

Puis la suite des activités concernant Futuna est présentée par les différents porteurs de projets :

- **Etat des lieux du SAGE** (Présenté par Mme BRUNET Karine) : ce projet est prévu pour mars 2015 avec un apport financier à hauteur de 15 000 euros pour INTEGRE. M. MALAU Atoloto précise qu'il est indispensable de faire un état des lieux.
- **Réseaux eau potable** (Présentée par M. LE MEUR Arnaud) : Arnaud précise que le réseau d'alimentation est en mauvais état actuellement, qu'il y a de nombreuses difficultés d'accès et que les réseaux sont à restructurer. Ainsi différentes actions sont à envisager : des travaux prioritaires (avec la sécurisation des accès), la restructuration des réseaux (à rénover), l'extension des réseaux et un volet sensibilisation assuré par INTEGRE à hauteur de 6 500 euros.

M. le Préfet précise que l'on doit également faire un choix localement, à savoir : rentrer dans un système de gestion d'eau potable classique à Futuna (avec paiement par la population) ou laisser en l'état dans le cas où la population ne souhaite pas payer l'eau.

M. KAIKILEKOFÉ Soane, Sa'atula de Sigave, représentant de la chefferie de Sigave ; TIAFOI, représentant de TUI'AGAIFO, Alo : sur le sujet de disposer ou non d'eau potable, le sujet doit être discuté au sein de chaque chefferie. Il faut payer l'eau à notre époque.

M. LE MEUR Arnaud, précise qu'il faut avant tout maîtriser les consommations : avant même qu'elle ne soit potable, il faut garantir l'approvisionnement.

M. le Préfet précise que s'il doit être fait des travaux, il faut que l'eau soit payante.

M. KAIKILEKOFÉ Soane, Sa'atula de Sigave, représentant de la chefferie de Sigave ; TIAFOI, représentant de TUI'AGAIFO, Alo : souhaite également que soit intégrée l'eau d'Alofi.

→ M. le Préfet précise que l'eau d'Alofi est en partie canalisée et valide auprès d'Arnaud le fait d'intégrer l'eau d'Alofi.

Décisions soumises au vote pour les actions « Etat des lieux du SAGE et Réseaux eau potable » qui ont été proposées : ces actions sont importantes et donc validées.

Puis la suite des activités concernant Futuna est présentée par les différents porteurs de projets :

- **Reboisement** (Présentée par M. LE NEZET Erwan) : Erwan précise que certaines actions correspondent à de l'équipement (action 1) et d'autres à de la rémunération des villageois *via* le Contrat de Développement.

M. le Préfet consulte les chefferies de Futuna qui valident cette action.

M. MALAU Atoloto précise que le reboisement a un intérêt double : action de protection des bassins versants et des captages mais aussi protection du littoral.

Décisions soumises au vote pour l'action « Reboisement » qui a été proposée : ces actions sont importantes et donc validées.

Bilan des actions à revoir :

- **Sensibilisation : Affiches déchets collèges**
Décision soumise au vote pour l'action concours affiches déchets – Collèges qui a été proposée : cette action est à revoir. Sur le fond, la fiche est validée mais le montant du budget est à revoir.
- **Gestion des effluents d'élevage – Compostage et Valorisation coco**
Décisions soumises au vote pour les actions « Gestion des effluents – compostage, et Valorisation Coco » qui ont été proposées : ces actions sont à revoir. Sur le principe, les fiches sont validées mais elles doivent être revues (accord de principe sur le compostage mais pas sur la filière).
- **Etude de faisabilité ferme picots**
M. le Préfet précise donc qu'en l'état cette fiche n'est pas recevable (d'autant plus si l'on prend en compte la fragilité du lagon). Il faut donc retravailler ce projet et le présenter dans un autre cadre en prenant en compte le principe de précaution.

Annexe :

**Programme de la 3^{ème} réunion du Conseil Territorial
de l'Environnement et du Développement durable**

vendredi 20 Juin 2014 à 9h00

Salle opérationnelle – Administration Supérieure

9h00 : Salutations et mot d'introduction par M. le Préfet,
Présentation de l'ordre du jour

9h15 – 11h15 : Présentation et validation des plans d'actions du projet INTEGRE pour le
Territoire de Wallis et Futuna

11 h30 : Clôture par M. le Préfet